

<https://www.snetap-fsu.fr/Appel-de-la-societe-civile-pour-la-defense-de-l-Etat-de-droit.html>



Le 12 Avril Appel de la société civile pour la défense de l'État de droit

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 10 avril 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le 31 mars, à l'issue de longues années de procédure et d'un débat judiciaire contradictoire, le Rassemblement national ainsi que des élus et des cadres du mouvement d'extrême droite ont été condamnés pour détournements de fonds publics. Marine Le Pen, qui était présidente du parti et parlementaire européenne au moment des faits, est la personne la plus lourdement condamnée : 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire et 4 ans de prison, dont 2 avec sursis.

Depuis l'annonce de ce verdict qui découle de la seule application de la loi par des juges indépendants, le Rassemblement national a choisi de dénoncer la décision de justice en des termes aussi abusifs que choquants. Il a accrédité l'idée d'un « complot » mené par un « gouvernement des juges », s'attirant ainsi les soutiens enthousiastes des figures mondiales de l'extrême droite que sont Trump, Musk, Bolsonaro, Poutine, Orban ou Salvini.

Encore plus inquiétant, ces critiques d'une décision de justice ont été plus largement relayées par des élus et responsables politiques d'autres partis, y compris le Premier ministre, et par un grand nombre de médias peu soucieux de la réalité des faits.

Ces sorties ont immédiatement entraîné des menaces à l'endroit des magistrats qui ont rendu leur jugement collégialement.

Derrière cette violente attaque contre l'État de droit et les magistrats qui le servent, se dessine le refus de ce qu'il implique : un traitement égal de toutes et tous, personne ne pouvant réclamer l'application de privilèges liés à sa naissance, à son statut social ou à sa notoriété. Certes, ces attaques qui visent à remettre en cause le fondement de nos institutions protectrices des droits et de l'égalité devant la loi ne sont pas nouvelles. Mais elles se sont dangereusement multipliées ces dernières années.

Fermement attachés à l'égalité de toutes et de tous devant la loi, nous sommes nécessairement attachés à l'État de droit qui deviendrait un concept vide si l'indépendance de la justice n'était pas respectée.

Nous savons également que l'État de droit nous protège d'un autre fléau. Car, garantie de l'exercice des droits et des libertés fondamentales, l'État de droit est également ce qui contribue à ce que les relations qui se nouent entre les citoyennes et les citoyens ne soient pas abandonnées à la violence, à la force, aux pouvoirs sans limites, aux mauvaises passions mais puissent être régulées par des normes juridiques. A l'heure où les haines racistes et antisémites, le masculinisme et les offensives anti-IVG ainsi que le mépris des habitats naturels connaissent une vigueur renouvelée, l'État de droit nous apparaît d'autant plus précieux.

Garantie d'impartialité, de traitement égal devant la loi et de refus de la violence dans les relations, l'État de droit – indissociable d'une démocratie effective et de la protection des droits humains – résonne avec nos convictions. Celles qui nous animent lorsque nous refusons les injustices sociales et environnementales, les racismes, l'antisémitisme, la xénophobie, le sexisme, les LGBTphobies et toutes les idéologies qui visent à faire primer l'exploitation, l'oppression, les haines et les peurs sur le respect de toutes et de tous.

Parce que nous défendons la démocratie et les principes qui la fondent, nous, organisations de la société civile, appelons toutes celles et tous ceux qui partagent ces principes à exprimer leur attachement à la justice et à l'État de droit en se rassemblant le samedi 12 avril 2025 dans toutes les villes de France.

À Paris, nos organisations donnent rendez-vous Place de la République à partir de 17h.

Organisations signataires

Amnesty international France, Association des Parents et futurs parents Gays et lesbiens (APGL), ATTAC, Au Tambour !, Cercle Olympe de Gouges, La Cimade, Collectif Alertes Féministes, Collectif Golem, Collectif national pour les Droits des Femmes, Comité marche du 23 mai 1998 (CM98), Confédération Générale du Travail ([CGT](#)), Coordination 75 des Sans Papiers (CSP75), Démocratie Ouverte, Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE), Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne ([FIDL](#)), Fondation Copernic, France Fraternités, France terre d'asile, Fédération Syndicale Unitaire ([FSU](#)), Greenpeace France, Jalons pour la Paix, Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), LOBA, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Nous Toutes, Nos services publics, Osez le féminisme !, Oxfam France, le Planning Familial, Réseau d'Actions contre l'Antisémitisme et tous les Racismes (RAAR), SOS Homophobie, SOS Racisme, Stop Homophobie, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France (SAF), Transparency International France, Union Etudiante, Union Maintenant, Union Nationale des Etudiants de France ([UNEF](#)), Union syndicale Solidaires.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L279xH400/12_avril-39ad9.png]

12 AVRIL